

LA REVUE

agriDées

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER



DOSSIER

ENTREPRISE AGRICOLE ET DÉFI CLIMATIQUE

ALIMENTATION

Flexitarisme :
une opportunité
pour la chaîne
alimentaire ?

DROIT

Le fonds agricole,
de plus en plus actuel

ENTREPRISE

Protéines d'insectes :
InnovaFeed déploie
ses ailes

Les biens communs en agriculture, tragédie ou apologie ?

Sous la direction scientifique de Jean-Baptiste Millard et Hubert Bosse-Platière

ACTES DES RENCONTRES DE DROIT RURAL, 11 AVRIL 2019

VIENT DE PARAÎTRE

Les biens communs en agriculture, tragédie ou apologie ?

Sous la direction scientifique de Jean-Baptiste Millard et Hubert Bosse-Platière



agriDées

LexisNexis

Pour commander l'ouvrage :

Prix : 29 Euros TTC

(dont TVA à 5,5 %)

Règlement à joindre avec le bon de commande* :

- Chèque à l'ordre de Société des Agriculteurs de France
- Paiement par CB et virement sur notre site internet : www.agridees.com
- Je souhaite recevoir une facture acquittée

*Votre commande ne sera prise en compte qu'accompagnée de votre règlement.

Contact :

Christelle Vasseur
Tél. : 01 44 53 15 00
Email : vasseur@agridees.com

Informations éditeur

VB364201
Prix : 29 € TTC
ISBN : 9782711033911
www.lexisnexis.fr

Destinataire

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : _____

Prénom : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

8, rue d'Athènes
75009 Paris

+33 (0)1 44 53 15 00

contact@agridees.com

www.agridees.com

 @SAFThinkTank

Un défi sous conditions

Damien
BONDUELLE
Président
d'Agridées



© Agridées

“ Agridées, aux côtés
des entreprises ”

En septembre dernier, agridées organisait une conférence-débat sur le thème : « Entreprise agricole et défi climatique ». En entendant les débats et les expériences concrètes présentées, je me suis finalement beaucoup plus focalisé sur la notion de défi que sur le climat proprement dit.

Si l'on parle de défi, c'est que l'on considère que l'on va mener un combat, en l'occurrence contre le réchauffement climatique, mais surtout que l'on considère ce combat comme étant difficile, voire impossible à gagner. Alors face à cette préoccupation, quelles sont les exigences pour parvenir néanmoins à un résultat ?

Je pense qu'il faut réunir cinq conditions : un objectif, une stratégie européenne commune, une conviction partagée, un contexte économique et technique favorables et un soutien sociétal.

La définition d'un objectif, clair et compréhensible est la première condition. Dans le cadre de la réduction du réchauffement climatique, vulgariser au mieux les alertes et les propositions des scientifiques est indispensable pour adopter un langage commun et bien compris.

Une approche pragmatique et réfléchie doit alimenter une stratégie adaptée à la profession agricole dans son ensemble, sur la base d'un plan d'actions cohérent.

Un projet de cette ampleur doit être accompagné d'une conviction partagée entre le maximum d'acteurs au sein de la profession agricole et de ses filières amont et aval. Les actions sont à adapter à la capacité de chacun.

Dans le cadre de recherche d'alternatives à des pratiques à abandonner, le contexte économique et technique ne pourra pas être négligé tant les acteurs agricoles sont traditionnellement attachés aux méthodes en cours. Le changement est souvent difficile et il est indispensable de l'inscrire dans le temps, de s'y préparer et aussi d'en vérifier la faisabilité. Rien n'est possible si la performance et la sécurité de résultats ne sont pas garanties.

Enfin, la cinquième condition relève de la relation entre l'entreprise agricole et la société en général, dont le soutien est indispensable pour relever tous ces challenges.

À agridées il est de notre rôle de think tank d'accompagner justement les entreprises agricoles face à ce grand défi du siècle, et à toutes ses déclinaisons. Les nombreuses expériences réussies contribuant à la baisse des émissions de gaz à effet de serre montrent la voie à l'ensemble des acteurs. Puissent ces cinq conditions être rapidement réunies. ▀

La Revue agridées

(publiée depuis 1837 sous les titres *L'Agriculture Pratique*, puis *Agriculteurs de France*) est une publication éditée par la Société des Agriculteurs de France :
8, rue d'Athènes,
75009 Paris.
Tél. : 01 44 53 15 15

E-mail :
contact@agridees.com

Internet :
www.agridees.com

Twitter :
@SAFThinkTank

Forme juridique :
association loi 1901
reconnue d'utilité publique

**Responsable légal
et directeur de publication :**
Damien Bonduelle

Rédacteur en chef :
Jean-Baptiste Millard

**Rédactrice
en chef adjointe :**
Isabelle Delourme

Abonnements :
48 euros TTC/an
Christelle Vasseur :
contact@agridees.com

**Maquette, composition
et photogravure :**
C.A.G., 169, rue du Faubourg-
Saint-Antoine, 75011 Paris

Imprimerie :
Graph'prim
24, avenue Georges-Dupont
Z.A. de l'Épinette
59120 Loos

Liste des annonceurs :
agridees, Groupe AGRICA,
Crédit Mutuel

Crédit photo de couverture :
© AdobeStock/Ilolab

Dépôt légal : à parution

**N° de Commission Paritaire
de Presse :** 1220G83987

Toute reproduction intégrale
ou partielle par quelque
moyen que ce soit est
interdite sans autorisation
préalable

ISSN : 2610-4571

Périodicité : trimestrielle

Sommaire

ÉDITORIAL

3 Un défi sous conditions

ALIMENTATION

5 Flexitarisme : une opportunité pour la chaîne alimentaire ?

6 Flexitarisme alimentaire, la recherche de multiples équilibres

8 Quels droits et devoirs pour l'alimentation ? 4 continents - 4 visions

9 Plus que jamais besoin d'une agriculture performante !

POLITIQUES PUBLIQUES

10 La Pac, véritable contrat social

DOSSIER p. 12 à 27

L'Entreprise agricole face au défi climatique

14 Réussir la transition agroécologique

15 Faire du défi climatique une opportunité pour l'agriculture

16 Initiative 4 pour 1000 : agir sans attendre

17 La méthanisation agricole, un levier pour le climat

18 Agir pour la neutralité carbone

20 Syngenta et enjeux climatiques

23 L'Agriculture de Conservation des Sols au service de la transition écologique

24 Pas de troisième révolution agricole sans une profonde réforme comptable

27 Le CO₂ vert capturé par le droit

DROIT

28 Label Bas-Carbone et certification sous audit

30 Le fonds agricole, de plus en plus actuel

FINANCES

33 « Terroirs et Avenir », une SICAV qui conjugue rendement et responsabilité sociale

SANTÉ

34 One Health, une seule santé : le concept s'impose

ENTREPRISE

37 Souveraineté numérique : Agdatahub se renforce

38 Sur le chemin de l'agriculture de régénération

INNOVATION

41 Protéines d'insectes : InnoVaFeed déploie ses ailes



Flexitarisme : une opportunité pour la chaîne alimentaire ?

Avec sa nouvelle Note de think tank, agridées propose sept pistes d'actions pour guider les acteurs de la chaîne alimentaire et mieux accompagner une tendance alimentaire qui se confirme : celle d'un nouvel équilibre dans nos assiettes entre protéines végétales et protéines animales.

L'assiette peut-elle changer le monde ? À cette question Yves Le Morvan et Bernard Valluis, les corédacteurs de la nouvelle Note d'agridées « Flexitarisme : une opportunité pour la chaîne alimentaire », répondent qu'elle est véritablement un levier de la transition alimentaire et agricole.

À partir des réflexions du groupe de travail d'agridées qui s'est réuni sur ce thème de septembre 2019 à mai 2020, les auteurs ont produit une analyse détaillée de ce mouvement de fond de certains comportements alimentaires des consommateurs regroupés sous le terme flexitarisme (voir également l'article d'Yves Le Morvan « Flexitarisme alimentaire, la recherche de multiples équilibres » p. 6). Au fil des ans la part de l'alimentation dans le budget des ménages s'est réduite jusqu'à ne représenter en France que 13 % de la moyenne des revenus, tandis qu'elle peut aller jusqu'à 90 % dans les pays en développement. En revanche toute

inflexion majeure de périmètre et de volume induite par une moindre consommation de viande, poisson et autres produits animaux a des conséquences économiques de taille sur les filières concernées. La valeur de ces produits commercialisés par les IAA en 2019 s'élevait à près de 50 Mds d'euros sur un chiffre d'affaires global hors boissons de 100,3 Mds d'euros. Alors chance ou malchance pour l'agriculture ? Au-delà des critiques que certains attribuent aux productions animales vis-à-vis du climat, de la biodiversité, de la concurrence pour l'usage des terres au détriment de l'alimentation humaine, l'élevage est aussi créateur d'emplois, d'aménités qui bénéficient à tous. Manipulé ou conscient de ses choix, le consommateur-citoyen a de plus en plus envie d'être pris en considération.

C'est dans ce contexte que la Note d'agridées* formule sept propositions : mieux éclairer les consommateurs et éviter les amalgames ; renforcer la communication relative à l'alimentation, au goût, en relation avec la transition dans notre assiette ; et soutenir financièrement les opérateurs dans l'organisation de cette transition (voir infographie). Cette transition pourrait dès lors constituer une opportunité pour les entreprises agricoles et toute la chaîne alimentaire. ▶

Isabelle Delourme



Note

* Retrouvez l'intégralité de la Note d'agridées sur le site www.agridees.com/publications

Flexitarisme : une opportunité pour la chaîne alimentaire ?

nos 7 PROPOSITIONS

- Étiquetage simplifié :** Clarifier le terme de « viande » aux produits issus de l'élevage.
- Étiquetage simplifié :** Protéger les dénominations veuilles concernant les produits carnés.
- Étiquetage simplifié :** Lancer un étiquetage volontaire du bien-être animal.
- Transversal (agriculteurs et consommateurs) :** Créer une interprofession agricole et alimentaire transversale.
- Transversal (agriculteurs et consommateurs) :** Communiquer sur le plaisir de manger, avec une assiette équilibrée végétal/animal.
- Financement des acteurs économiques :** Soutenir par la PAC (PSE) les démarches collectives de réduction d'émission de gaz à effet de serre par les nutritionnistes.
- Financement des acteurs économiques :** Décliner une partie du Plan National au renforcement des filières des plantes (légumineuses oléoprotéagineuses) à consommation alimentaire directe.



Flexitarisme alimentaire, la recherche de multiples équilibres

Derrière l'affirmation nutritionnelle « moins de produits carnés » des flexitaristes se cachent des motivations éthiques, environnementales et sociétales très souvent orientées. Quelle place restera-t-il aux défenseurs des filières animales ? Décryptage par Yves Le Morvan, corédacteur de la Note d'agridées sur le flexitarisme présentée en page 5.

Le flexitarisme est souvent réduit à un comportement trop simple : le choix d'une baisse de la consommation de produits carnés. Cela sans chiffrer pour autant cette tendance, qui va de la simple modération à la quasi-abstention, et sans en analyser suffisamment les causes. Il en résulte un concept « mou » et imparfait dans sa définition, mais promis à un bel avenir dans l'analyse de sa trajectoire, révélatrice de nombreuses questions que se posent les acteurs de la société. Le flexitarisme répond, en effet, à des problématiques très variées, et l'assiette peut amener à la transition agricole et alimentaire. À ce stade, si on accepte de décrire le flexitarisme comme une réduction de la consommation de viandes, le raisonnement vaut également pour les produits laitiers et les œufs en reprenant pour une bonne part la même

argumentation, il convient de se demander pourquoi environ un quart de nos concitoyens se projette ou se déclare flexitarien.

Un choix de trajectoire alimentaire

En matière de nutrition/santé, les autorités et agences de santé, après avoir pointé du doigt les risques liés à une trop grande consommation de sucre, sel, certains corps gras... à l'abus d'alcool, et... à l'absence de pratiques sportives... ont également posé des recommandations pour la consommation de viandes fraîches, hors volailles : pas plus de 500 grammes/semaine (risques de pathologie cardio-vasculaire, cancer du côlon). Or la consommation moyenne en France est actuellement de 320 g/semaine, et elle baisse. Peut-être serons-nous bientôt sous le seuil des 300 grammes, donc très largement sous la barre des 500 g/semaine. Le flexitarisme est déjà à l'œuvre, mais pas seulement pour des raisons



Yves LE MORVAN
Responsable Filières
et Marchés d'agridées

de santé, étant acté que la viande contient des protéines et des vitamines essentielles à notre équilibre nutritionnel. Sur le plan de la convivialité, de la commensalité, il est vrai que la viande, souvent placée au centre du repas, est particulièrement concernée par les évolutions sociétales. L'éclatement des noyaux familiaux, l'affaiblissement du cérémonial des repas, l'évolution du rapport au temps, l'organisation du travail, le développement des usages serviciels... imposent de moderniser l'offre, de réfléchir à la taille des portions, de faciliter les usages mais également d'insister sur la qualité, et le plaisir gustatif. L'assiette doit demeurer un centre de plaisir.

Enfin, le prix de la viande peut générer un débat social sur l'accès aux produits pour une frange de nos concitoyens notamment dans la situation de crise actuelle. Cependant le prix rentre mal dans la grille d'analyse du flexitarisme. Les réponses sociales y seraient d'un autre ordre, celles du droit à l'alimentation. Le flexitarisme n'est pas analysé comme le résultat d'une contrainte budgétaire mais comme un choix de trajectoire alimentaire. Inversement valeur et prix sont de puissants signaux de la santé des filières, et les travaux de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires confirment plutôt la très grande palette des prix proposés aux consommateurs selon le type de produits carnés, et en général leur modicité.

Les thèmes habituels qui président aux évolutions de consommation : qualités nutritionnelles, intérêts en matière de santé, plaisir de l'alimentation, prix, poussent au flexitarisme et à la recherche d'un éventail plus large d'aliments. Le tout étant conforté par les évolutions des structures sociétales. Cependant ces réponses, aussi importantes soient-elles, n'étanchent pas la soif des questionnements que pose le flexitarisme en matière d'éthique sociétale et d'orientation des politiques publiques : le flexitarisme est-il un levier de transition alimentaire pour amener la Pac vers une politique alimentaire durable ? Est-ce une opportunité pour la chaîne alimentaire ?*

Des interrogations éthiques et environnementales

Le bien-être animal, englobant au sens large les conditions de production et de vie des animaux, les transports, les conditions d'abattage, s'affirme comme une préoccupation citoyenne, politique. Du coup, cela peut devenir un moyen afin de contester radicalement les politiques agricoles, telles que les réclament par exemple les mouvements antispécistes ou vegans. On n'élèverait plus d'animaux pour les tuer et les consommer. Dans un débat moins frontal, la porosité est actée entre le regard des citoyens et l'achat des consommateurs. Ainsi les conditions de production d'œufs et de volailles ont-elles déjà largement changé. Il est aussi notable que les vaches laitières, pour des raisons variées, retournent plus souvent au pâturage. Au-delà du bien-être, globalement la souffrance animale, de la production à l'abattage, n'est plus tolérée (les vidéos de L214 y contribuent). Il s'agit là, à l'encontre de la consommation de viande, d'une des sources négatives du flexitarisme. Il faudrait donc y répondre positivement par l'évolution et l'affirmation des bonnes pratiques,

l'application d'un cahier des charges avec la preuve par un étiquetage européen.

La Politique Agricole Commune (Pac) a intégré depuis longtemps désormais, notamment par la conditionnalité et le verdissement, les impératifs de la protection de l'environnement. À chaque nouvelle réforme de la Pac un nouvel équilibre apparaît entre enjeux économiques et enjeux environnementaux. Au-delà, il est devenu évident que la politique agricole n'est plus une politique publique isolée, les préceptes en matière d'alimentation saine et les connaissances en matière de nutrition/santé font que la politique agricole est devenue tout autant une politique alimentaire. Le projet « Farm to Fork » de la Commission resserrera ces liens. Mais plus au-delà encore, la durabilité de cette nouvelle politique est soumise à question sur des enjeux majeurs : le climat et la biodiversité. L'élevage de ruminants est par exemple confronté à son niveau élevé d'émission de gaz à effet de serre, qu'il faudra réduire. Mais il constitue un acteur important pour capter et stocker le carbone, et favoriser la biodiversité par une politique de l'herbe. Ces préoccupations de politiques publiques et ces enjeux transversaux, peuvent paraître très éloignés de l'acte d'achat quotidien des consommateurs individuels. Pourtant, toutes les enquêtes démontrent désormais qu'un cap a été franchi. Outre le bien-être animal, les interrogations environnementales sont une des sources du flexitarisme. Les filières animales évoluent, elles ont des arguments favorables à mettre en avant, mais il est vrai dans des raisonnements complexes face à des contradicteurs simplificateurs. Il y a là un vrai « challenge » de communication.

L'assiette se végétalise

La politique agricole doit y apporter son soutien, par exemple avec un Plan protéines qui favoriserait les cultures de légumineuses, et globalement d'oléoprotéagineux en Europe. Les entreprises de la chaîne alimentaire se mettent, à raison, en ordre de bataille et proposent aux consommateurs une palette de plus en plus large de produits végétariens, « *veggies* », ou mixtes en protéines animales et végétales. Souhaitons que ces développements en phase avec le marché se fassent sans marketing clivant, avec un étiquetage mettant en valeur les vertus propres du végétal, sans susciter de confusion avec les terminologies liées avec la viande. Quant à la « viande » cellulaire, il s'agit d'un tout autre débat, tout simplement une ubérisation de l'agriculture. Une alimentation sans agriculture. Reste à lui trouver un nom. En prenant de la hauteur il devient clair que, de l'amont (conditions de production) à l'aval (offre diversifiée aux consommateurs), en passant par la réponse aux enjeux transversaux (climat, biodiversité), les sorts de l'animal et du végétal sont liés. Cette association est consubstantielle à l'agriculture. Elle pourrait fixer un cap à la transition alimentaire en reprenant des préconisations de santé publique pour définir le flexitarisme : 50 % de protéines végétales/50 % de protéines animales dans les menus. Un équilibre pour l'avenir. ▶

Yves Le Morvan

Note

* Voir également page 5 les propositions d'agrides avec sa Note « Flexitarisme : une opportunité pour la chaîne alimentaire ? » (téléchargeable sur www.agridees.com/publications)